

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 12 juin 2009

Service instructeur

Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2009-9-8-2

Service consulté

**POLITIQUE DES ACTIONS EDUCATIVES
PROGRAMME : VIE SCOLAIRE
SUBVENTIONS POUR LES SORTIES
SCOLAIRES AVEC NUITEES**

Résumé : Le présent rapport propose le versement de subventions d'un montant total de 3.742,20 € pour les sorties scolaires avec nuitées.

Par délibération n° CG-2008-5-8-2 du 11 décembre 2008, le Conseil Général a fixé sa politique en faveur des actions éducatives en 2009.

Un crédit de 450.000 € a été inscrit au budget primitif au titre des subventions versées par le Département pour les sorties scolaires avec nuitées.

La Commission Permanente a reçu délégation pour le suivi de cette action.

Le présent rapport vous propose le versement, aux organisateurs de sorties, d'un montant total de 3.742,20 €, conformément au tableau joint en annexe. La dépense sera prélevée sur l'opération 2009-E755-403 chapitre 65, nature 6574 ou 65737, fonction 21 ou 221 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Service des Actions Educatives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 JUIN 2009

**Sorties scolaires avec nuitées
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SSN00905	COLLEGE NONNENBRUCH - LUTTERBACH Séjour à la Roche à Stosswihr	2 539,35
SSN00854	OCCE ECOLE MAURICE BARRES COLMAR Séjour à l'Ecomusée à Ungersheim	1 202,85
	Total	3 742,20